



Tel : 03 26 49 41 18

Maily-Champagne,
Le 24 février 2021

Mesdames, Messieurs
Membre du Conseil Municipal,

CONVOCATION A REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra :

À l'espace culturel

LE LUNDI 08 MARS 2021 à 19 HEURES 30

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- Délibération pour la fermeture de la régie relative aux droits de place ;
- Délibération pour la fermeture de la régie relative à la vente de livres ;
- Délibération pour programmation des travaux d'investissement de voiries 2022 - 2026 pour la Communauté Urbaine du Grand Reims ;
- Délibération pour une éventuelle participation financière de la commune pour le retrait des déchets verts du dépôt de M. Xavier MULLER ;
- Délibération pour autoriser M. le Maire à signer les conventions entre M. BARBIER Rémi, les coopératives « Les Clos et « Maily Grand Cru », pour une participation financière relative à la pose de caméras et la fourniture d'électricité ;
- Délibération pour signature de la convention de partenariat avec le CLIC du Nord Rémois ;
- Délibération pour le projet d'installation d'une caméra de vidéosurveillance supplémentaire au sein de la commune et validation du devis ;
- Délibération pour adhésion à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine du Grand Reims ;
- Délibération pour annuler la délibération n° 38-2016 concernant l'acquisition du fossé de l'impasse Joliot Curie ;
- Délibération pour valider le devis de plomberie pour travaux de réfection du logement communal ;
- Présentation du projet d'installation de plaques de numérotation pour les concessions du cimetière communal ;
- Prévoir date de réunion pour la commission du cimetière (règlement intérieur)
- Prévoir date de réunion pour la commission des finances (budget 2021)

Comptes-rendus des diverses réunions des commissions :

- 08/02/2021 : commission Information et communication
- 10/02/2021 : commission fêtes et cérémonies
- 15/02/2021 : commission viti-vinicole
- 02/03/2021 : commission voirie et chemins
- Questions diverses

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion de conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister (huis clos).

Des stylos, des masques barrières et du gel hydroalcoolique seront mis à votre disposition. Vous pouvez toutefois apporter votre stylo personnel.

Je compte sur votre présence et vous en remercie

Le Maire : HUTASSE Michel

Le Maire : Michel HUTASSE



PROCURATION DE VOTE

Je soussigné(e) , membre du conseil municipal, donne pouvoir à Madame ou
Monsieur , pour participer aux votes et prendre en mon nom toutes décisions
lors de l'assemblée du conseil municipal qui aura lieu à l'espace culturel, le

Fait à MAILLY-CHAMPAGNE

Le

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »



MAIRIE DE MAILLY-CHAMPAGNE
10100 MAILLY-CHAMPAGNE
03 25 81 10 10